

Nous vous informons que les modifications suivantes ont été apportées aux prospectus complets des fonds Alienor Alter Euro et Alienor Patrimoine :

- Le FCP Alienor Alter Euro (code ISIN FR0010526061) peut adopter des positions directionnelles en dérivés :
 - actions avec un engagement net maximum de 40 % à la hausse et de 20% (au lieu de 30%) à la baisse ;
 - commodities avec un engagement net maximum de 10% (au lieu de 5%) à la hausse ou à la baisse ;
 - change avec un engagement net maximum de 30% (au lieu de 20%).

- Le FCP Alienor Patrimoine (code ISIN FR : FR0010793687) peut investir dans la limite de 45% (au lieu de 35%) en TCN "high yield".

Ces modifications qui ne font pas l'objet d'un agrément AMF entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2011.

Les prospectus simplifiés des fonds Alienor Alter Euro et Alienor Patrimoine sont à votre disposition, sur simple demande écrite, auprès d'Alienor Capital – 18, allées d'Orléans – 33200 Bordeaux, et sur le site internet www.alienorcapital.com